

LASKIN 2019

Guide de bienvenue – l'essentiel

Félicitations et bienvenue à la famille du Concours Laskin! Nous espérons que vous vous réjouissez de participer au Laskin et de rencontrer les juges, les avocats et les étudiants en droit de partout à travers le pays. Nous (les Administrateurs) ferons notre possible pour que cette expérience soit la plus enrichissante de toutes celles que vous aurez vécues à votre faculté de droit. Nous savons que ce sera pour vous une expérience d'apprentissage stimulante et précieuse, mais sachez que nous travaillons également très fort pour nous assurer que ce soit aussi pour vous une expérience agréable, sociale et collégiale. Nous accueillons chaleureusement d'avance votre propre enthousiasme dans la réalisation de cet objectif.

Nous vous enverrons un *Guide du Participant* plus détaillé au début de l'année 2019. Entre temps, **nous vous invitons à lire bien attentivement ce *Guide de bienvenue***. Il contient uniquement l'essentiel de tout ce que vous devez savoir pour le moment.

1. Nous avons envoyé le problème et le règlement du Concours à votre école. Si vous ne les avez pas déjà, allez à la page laskin.ca/fr/documents. Nous encourageons chaque participant de lire attentivement le règlement au moins une fois. Nous vous invitons aussi à lire le problème lui-même, ce que vous avez probablement déjà compris.
2. Veuillez séparément et individuellement vous inscrire vous-même, **à partir de maintenant**, sur notre site Web, laskin.ca/fr/inscription. Il ne vous faudra pas plus d'une minute ou deux. Ceci nous permettra d'assurer, entre autres, que vous êtes personnellement sur notre liste de distribution des courriers électroniques pour les communications importantes.
3. Nous vous suggérons de noter, **à partir de maintenant**, les dates importantes menant au concours. Les dates se retrouvent au lien laskin.ca/fr/dates-importantes. Ne manquez pas une date limite !
4. Tous les participants (même ceux qui vivent à Winnipeg) doivent rester à l'hôtel officiel, soit le Fort Garry. Les chambres doivent être réservées pour les nuits des 28 février au 2 mars 2019, **par le biais de notre réservation de groupe**. Les instructions se retrouvent au lien laskin.ca/fr/ville-et-faculte-hotes/.
5. Prévoyez d'être à l'hôtel à 18h au plus tard le 28 février. Il y aura à l'hôtel une réunion obligatoire de tous les participants en tout début de soirée.

C'est tout pour le moment ! Nous serons en contact un certain nombre de fois au cours des prochains mois. À tout moment, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à nous les poser. Envoyez-nous un courriel à l'adresse admin@laskin.ca.

Bonne chance avec votre préparation!

Les Administrateurs du Laskin